

Mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 PC 70

**Etude de la typologie des
boisements et schéma
concerté des boisements
(actions [1]B3 volet 2 et
[1]B2)**

Septembre 2003

DIREN Poitou-Charentes

Mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 PC 70

Etude de la typologie des boisements et schéma
concerté des boisements
(actions [1]B3 volet 2 et [1]B2)

Auteur

Jean TERRISSE

Septembre 2003



Ligue pour la protection des Oiseaux
Corderie Royale - BP 263 - 17305 Rochefort cédex
Tel 46.82.12.34 Fax 46.83.95.86



TABLE DES MATIERES

1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1 CONTEXTE.....	2
1.2 OBJECTIFS.....	2
2 - METHODE.....	5
CARTE N° 1 TAUX DE COUVERTURE FORESTIERE.....	4
CARTE N°2 LOCALISATION DES RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES.....	4
CARTE N°3 TYPOLOGIE SIMPLIFIEE DES BOISEMENTS.....	4
CARTE N°4 PRIORITE DE CONSERVATION DES HABITATS FORESTIERS SELON LA VEGETATION.....	4
CARTE N°5 DEFINITION DES SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA CONSERVATION DES HABITATS FORESTIERS.....	4
3 - RESULTATS.....	7
3.1 TYPOLOGIE PHYTOSOCIOLOGIQUE.....	7
3.2 TYPOLOGIE DES BOISEMENTS	15
3.3 PRIORITES DE CONSERVATION	18
4 ORIENTATIONS DE GESTION SYLVO-ENVIRONNEMENTALE.....	23
ORIENTATIONS IDEALES POUR LES BOISEMENTS SPONTANES.....	24
(<i>tous secteurs</i>).....	24
<i>Prescriptions générales</i>	24
<i>Prescriptions spécifiques à certains types de peuplements</i>	26
<i>Prescriptions localisées</i>	21
ORIENTATIONS IDEALES POUR LES PEUPLERAIES EXTENSIVES.....	28
(<i>secteurs priorités 1 et 2</i>).....	28
(<i>autres secteurs</i>).....	28
ORIENTATIONS IDEALES POUR LES PEUPLERAIES INTENSIVES.....	29
(<i>secteurs priorités 1 et 2</i>).....	29
(<i>autres secteurs</i>).....	29
BIBLIOGRAPHIE.....	30

ANNEXE 1 : Comparaison des tableaux synthétiques de la frênaie oxyphylle du Val de Seugne avec ceux de l'ULMO LAEVIS-FRAXINETUM ANGUSTIFOLIAE Rameau § Schmitt 1980 du Val de Saône et de l'AEGOPODIO PODAGRARIAE-FRAXINETUM EXCELSIORIS Passarge 1959 de Belgique

1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1 Contexte

Ce rapport représente le 2^{ème} volet de "l'étude de la typologie des boisements et schéma concerté des boisements" (action B3 du DOCOB du site NATURA 2000 FR5400472 "VAL DE CHARENTES ET SEUGNES") et vient en complément de l'étude des stations forestières menée par le CRPF (JARNY, 2002) qui en constituait le 1^{er} volet.

La décision de réaliser cette action B3 est née de plusieurs considérations :

- absence de véritable carte des habitats forestiers dans les inventaires biologiques préalables au DOCOB (CHAMPION et al. 1998), la carte d'occupation du sol tenant lieu de pré-carte des habitats et les données disponibles apparaissant alors comme insuffisantes pour élaborer un schéma concerté des boisements pertinent et opérationnel;
- "conflit" d'interprétation entre les sylviculteurs professionnels et les environnementalistes à propos de nombreuses parcelles considérées par les seconds comme de la forêt alluviale "naturelle" mais comme de la peupleraie extensive avec reprise spontanée de frênaie par les premiers;
- les dégâts majeurs occasionnés par l'ouragan Martin de décembre 1999 étant susceptibles d'une forte redistribution des cartes (réaffectation de certaines parcelles, abandon...) il semblait important de faire le point sur les secteurs véritablement propices à une popule culture rentable;
- les commentaires de JC.RAMEAU - un des spécialistes français des forêts alluviales - après sa visite sur un site NATURA 2000 proche et présentant des habitats alluviaux similaires à ceux du Val de Charente-Seugnes (FR5400473 VALLEE DE L'ANTENNE) a fait naître l'hypothèse de réinterpréter les peuplements de frênaie oxyphylle centre-atlantiques comme appartenant à l'habitat COR 44.4/EUR91FO¹ plutôt qu'à l'habitat COR 44.3/EUR 91EO² comme pensé initialement (TERRISSE 1996), l'enjeu étant - au delà du simple débat technique - entre le caractère prioritaire (44.3) ou non prioritaire (44.4) de l'habitat.

1.2 Objectifs

L'objectif général est de conserver - ou de restaurer - dans un état de conservation favorable cet habitat de l'Annexe I et les espèces de l'Annexe II qui lui sont plus ou moins étroitement liées (Rosalie des Alpes, espèce prioritaire).

¹ "Forêts mixtes de chênes, d'ormes et de frênes riveraines de grands fleuves des domaines atlantique et méditerranéen"

² "Forêts alluviales résiduelles"

Le tableau ci-dessous détaille les différentes stratégies possibles au sein d'un site NATURA 2000 en fonction l'état de conservation d'un habitat.

Tableau n°1 : Etat de conservation et stratégies opérationnelles (d'après ECOSPHERE 2003)

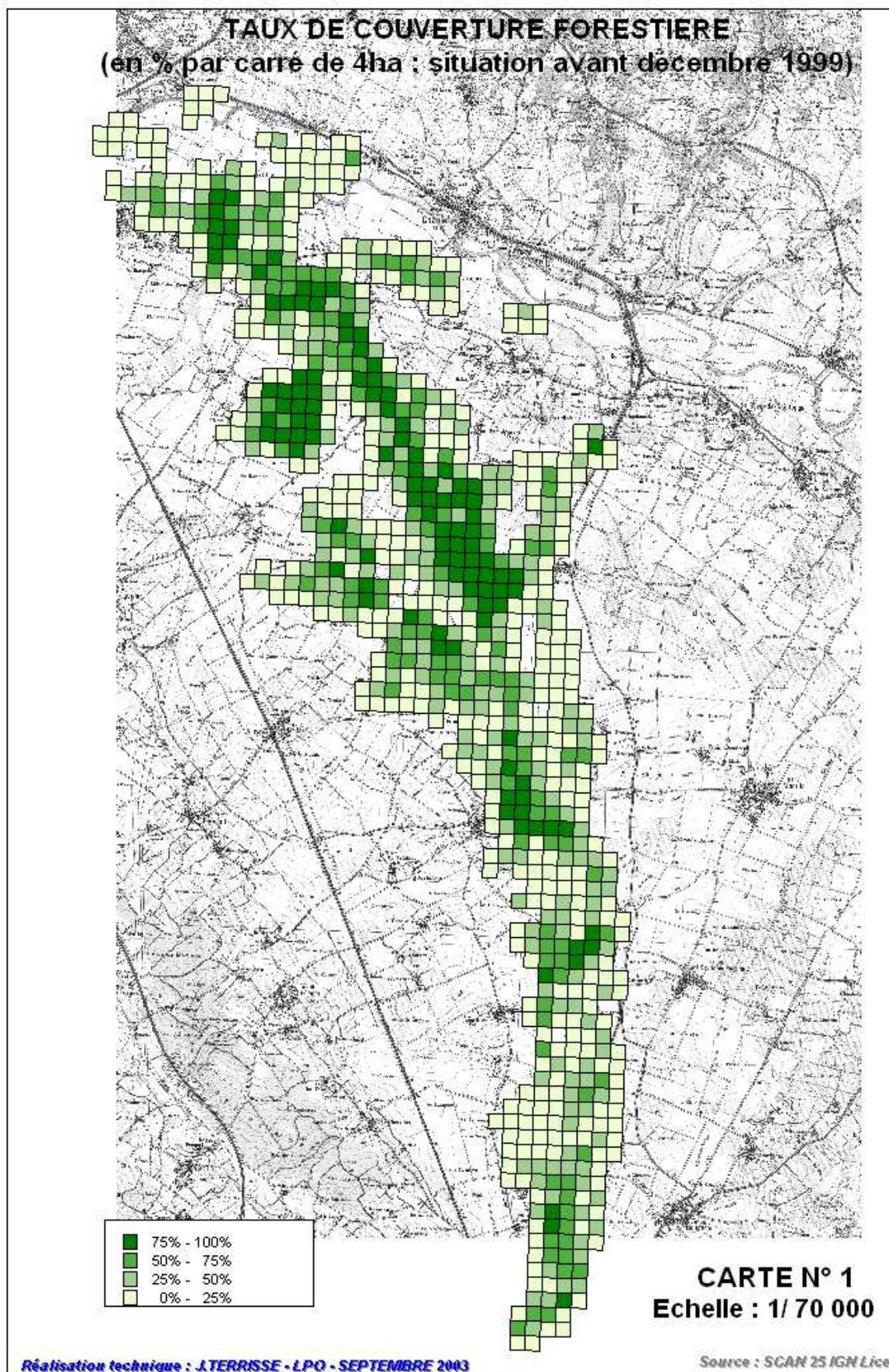
Etat de conservation			
Favorable	NON favorable		
Maintien	Réhabilitation	Recréation	Création
Poursuite de la gestion qui permet l'état de conservation favorable (comprend aussi l'absence de gestion)	Amélioration de la gestion en faveur de l'objectif considéré avec au besoin un <u>chantier de réhabilitation</u> comme investissement initial	L'élément considéré a disparu du site. Il faut donc un chantier pour <u>créer à nouveau</u> l'habitat considéré puis une gestion d'entretien	L'élément considéré n'a jamais existé sur le site. Il faut un chantier pour <u>créer ex nihilo</u> l'habitat considéré puis une gestion d'entretien
Rétablissement (=restauration)			

Les objectifs à court terme de ce volet de l'action B3 sont doubles :

- **prioritairement** : visualiser les enjeux biologiques forestiers du secteur de la basse Seugne entre les Gonds et Colombiers ; c'est là en effet que se trouvent les plus grandes étendues de forêt alluviale au sein de l'ensemble du site FR5400472 (carte n°1) et, vraisemblablement, de toute la région POITOU-CHARENTES;
- **secondairement** : clarifier la nature exacte de l'habitat constitué par la frênaie oxyphylle - largement dominant sur le site - à l'aide d'une typologie phytosociologique affinée.

Les objectifs à plus long terme sont les suivants :

- élaborer des orientations sylvicoles permettant la réalisation d'une carte d'un "schéma concerté des boisements";
- proposer des prescriptions sylvo-environnementales qui, à terme, alimenteront les cahiers des charges des futurs contrats NATURA 2000.



2 - METHODE

L'essentiel des résultats étant d'ordre cartographique, les modalités de réalisation des 5 cartes de cette étude sont schématiquement décrites ci-dessous.

CARTE N°1 TAUX DE COUVERTURE FORESTIERE : analyse sous MAPINFO par une grille au maillage de 200m X 200m d'une carte de la végétation forestière (= carte n°3) réalisée par photo-interprétation de la mission orthophoto pré-tempête de décembre 1999 (mission 1996).

CARTE N°2 LOCALISATION DES RELEVÉS PHYTOSOCIOLOGIQUES : positionnement sur fond de photo aérienne (orthophoto) des relevés phytosociologiques effectués sur le site (N° < 100 : campagne de 1996; N° > 100 : campagne de 2003).

CARTE N°3 TYPOLOGIE SIMPLIFIÉE DES BOISEMENTS : photo-interprétation des orthophotos (mission 1996) et vérification sur le terrain pour les "signatures" floues.

CARTE N°4 PRIORITÉ DE CONSERVATION DES HABITATS FORESTIERS SELON LA VÉGÉTATION : analyse sous MAPINFO par une grille au maillage de 200m X 200m de la carte n°3 (voir détail de l'analyse au § 3.3).

CARTE N°5 DÉFINITION DES SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA CONSERVATION DES HABITATS FORESTIERS : analyse de la carte n°4 ; la sectorisation a été faite sur les zones à plus fortes concentrations de carrés à priorité "très forte" et "forte"³.

Les relevés phytosociologiques ont été effectués selon l'optique synusiale moderne; ainsi, les surfaces de relevé des strates arborescente, arbustive et herbacée ne sont pas identiques pour tenir compte d'un espace vital différent des espèces constitutives : de l'ordre de 500m² à 1200m² pour les arbres, 200m² à 600m² pour les arbustes et 50m² à 200m² pour la strate herbacée.

Certains taxons n'ont pas été déterminés jusqu'à l'espèce : c'est le cas des grands *Carex* du groupe *acutiformis/riparia* souvent présents en sous-strate des faciès plus ou moins hygrophiles de la frênaie et généralement stériles. Les caractères végétatifs (nature des gaines) n'ont pas été utilisés par souci de gain de temps; c'est le cas aussi et surtout pour les frênes, tous référés par commodité au taxon "*Fraxinus angustifolia*" en raison à la fois de la très forte dominance de cette espèce, de populations hybridogènes avec le Frêne commun et des difficultés au cours d'un relevé phytosociologique d'identifier individuellement chacun des individus-arbres présents au sein du relevé.

³ Le périmètre a été lissé pour obtenir un figuré en courbes, obligeant à intégrer d'étroites marges de carrés à priorité "faible".

Les **orientations sylvicoles** du chapitre 4 sont intégralement extraites des divers documents de synthèse actuellement disponibles, dont essentiellement les écrits de JC.RAMEAU et collaborateurs (Cahiers d'habitats forestiers, classeur Gestion forestière et diversité biologique...).



PHOTO N°1 (relevé N°102) : peupleraie âgée de 20 ans environ, non entretenue, à strate herbacée bien développée, représentée par une mégaphorbiaie eutrophe à Grande ortie, Grande consoude, Filipendule, Ronce bleuâtre etc

3 - RESULTATS

3.1 Typologie phytosociologique

Le tableau 3 présenté ci-dessous trie 35 relevés effectués pour majorité en val de Seignes (quelques uns proviennent de la vallée de la Charente toute proche, toujours cependant à l'intérieur du périmètre du site NATURA 2000 FR 5400472⁴). Parmi ces relevés, 21 sont issus de la campagne de 1996 réalisée dans le cadre des inventaires biologiques préalables à la réalisation du DOCOB. 14 relevés complémentaires ont été effectués en août 2003 pour étudier plus spécifiquement la problématique des reprises de boisements spontanés en sous-strate de (vieilles) peupleraies extensives.

Type 1 : saulaie arborescente à Saule blanc occupant sur les bancs alluviaux stabilisés une position intermédiaire entre les saulaies arbustives remaniées par les crues et les peuplements de bois durs (frênaie) des moyennes terrasses. Sylvo-faciès rare à l'état pur au sein du périmètre du site, le Saule blanc étant plutôt observé sporadiquement par pieds isolés à titre de "relique" au sein de la frênaie.

Typologie phytosociologique : SALICETUM ALBAE Issler 1926 (= SALICI ALBAE-POPULETUM NIGRAE (Meyer Drees 1936) Tüxen 1937). Classe : SALICETEA PURPUREAE (forêts à bois tendres); Ordre : Salicetalia albae; Alliance : Salicion albae).

Code CORINE : 44.13

Code DH : 91E0

Type 2 : aulnaie eutrophe à hautes herbes si tuée à l'écart du lit mineur dans des dépressions à engorgement édaphique prononcé.

Typologie phytosociologique : FILIPENDULO ULMARIAE-ALNETUM GLUTINOSAE (Lemée 37) Rameau em.1994 (= ALNO-MACROPHORBIETUM Lemée 1937). Classe : QUERCO-FAGETEA (forêts caducifoliées d'Europe tempérée); Ordre : Populetalia albae (forêts alluviales européennes); Alliance : Alnion incanae (forêts alluviales d'Europe tempérée); sous-alliance : Alnion glutinoso-incanae (forêts alluviales des petites ou moyennes rivières).

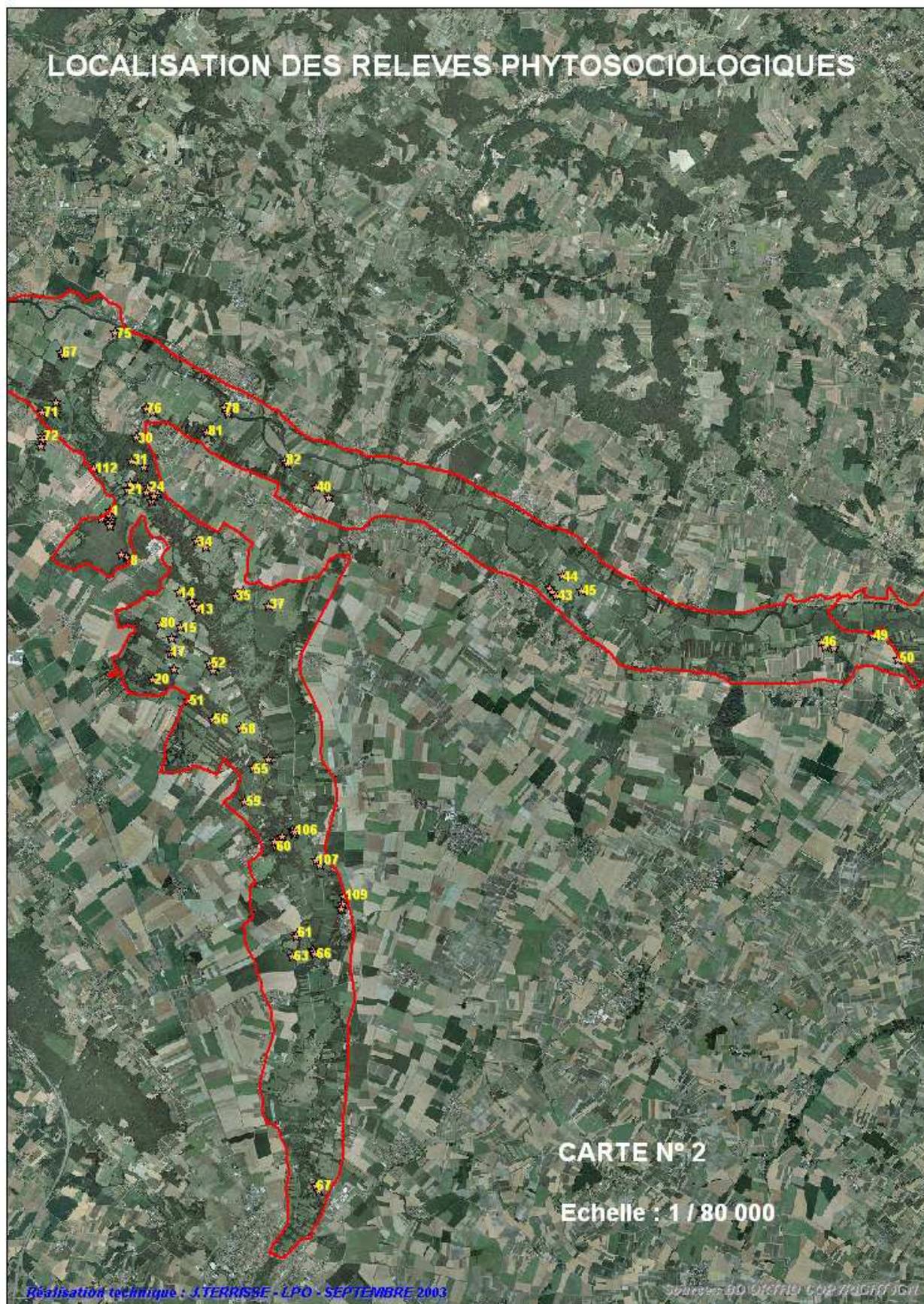
Code CORINE : 44.332

Code DH : 91E0

Type 3 : la frênaie oxyphylle⁵ est le type de boisement spontané le plus étendu sur le site. Il s'agit visiblement d'une forêt post-pionnière occupant les espaces laissés vacants par l'abandon durant la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle des pratiques agro-pastorales sur de vastes zones aux conditions difficiles (accès, durée des

⁴ Voir carte n°2 pour la localisation des relevés. NB : tous les relevés n'ont pas été exploités pour la typologie.

⁵ Le Frêne commun *Fraxinus excelsior* est également présent, quoique beaucoup plus rare, ainsi que des peuplements hybrides. Par commodité, tous les frênes ont été référés au Frêne oxyphylle *Fraxinus angustifolia*.



crues..). Le rapprochement avec des types forestiers alluviaux décrits en France et l'inféodation à un des 2 habitats de la DH - 44.3/44.4 - reste problématique. Le tableau 4 et l'Annexe 1 présentent une comparaison entre la frênaie oxyphyllée charentaise et les descriptions de groupements alluviaux les plus proches disponibles dans la littérature.

En commun avec l'ULMO-FRAXINETUM (association centrale de l'habitat 44.4 "Chênaies pédonculées-Ormaies des grands fleuves") du Val de Saône (fleuve lent à régime de type pluvial océanique) la frênaie de Seugne est physionomiquement dominée par le Frêne oxyphyllé ; cependant l'Orme lisse et le Chêne pédonculé manquent ou sont très rares en Charente alors qu'ils occupent une place prépondérante en Val de Saône. Le Charme, le Noisetier sont également totalement absents de la frênaie de Charente. Dans la strate arbustive en revanche, le Nerprun purgatif, très caractéristique en val de Seugne, manque en Saône. Au niveau de la strate herbacée des différences marquées existent aussi : à part *Carex remota* et *Rumex sanguineus* présentes et abondantes dans les 2 forêts, le Val de Seugne se signale par l'absence de nombreuses espèces de l'Alno-Padion (*Carex strigosa*, *Circaea lutea*...) et, de même, par la rareté des espèces des Fagétalia ou des Querco-Fagetea (10 espèces en Saône contre 5 en 17). A l'inverse, la frênaie charentaise se caractérise par une très bonne représentation des herbacées semi-héliophiles appartenant aux groupes des mégaphorbiaies et des roselières (24 espèces contre 3); cette différence frappante réside peut-être dans le caractère relativement juvénile de la frênaie du Val de Seugne qui aurait permis la conservation de nombreuses espèces relictuelles des stades antérieurs (mégaphorbiaies, prairies à grands *Carex*, roselières diverses...).

Comparée à l'Ormaie-frênaie à Podagraire de l'AEGOPODIO-FRAXINETUM EXELSIORIS, association plutôt nord-atlantique des bords de rivières et fleuves à cours lent (code CORINE 44.3), la Frênaie de Seugne présente des différences encore plus fortes, notamment au niveau de la strate arborée où, pratiquement, aucune espèce n'est commune aux 2 groupements. Au niveau de la strate herbacée, on note, comme pour la comparaison précédente, un fort déficit en espèces forestières (Querco-Fagetea, Alno-Padion) (8 espèces contre 18) de la frênaie de Seugne et une sur-représentation des espèces de mégaphorbiaies, de prairies hygrophiles et de roselières (35 espèces contre 7).

Dans l'état actuel des connaissances, nous préférons souligner l'originalité de la frênaie du Val de Seugne - en restant conscient du caractère encore immature des peuplements du fait de leur implantation récente - en la plaçant comme association autonome aux côtés de l'ULMO-FRAXINETUM de Saône avec lequel elle présente le plus d'affinités. Dans ces conditions, il serait alors logique de la référer à l'habitat 44.4 (plutôt qu'au 44.3 comme pensé initialement).

Type 4 : il s'agit des faciès de reprise de frênaie oxyphyllée sous des peupleraies de cultivars euraméricains (généralement anciennes) extensives (pieds très espacés, pas ou plus d'entretien). Les relevés ont été souvent effectués dans des

faciès de frênaie se développant sous une unique rangée (le foncier étant extrêmement morcelé dans le Val de Seugne, beaucoup d'anciennes plantations ne constituent qu'une ligne unique de *Populus* !) de peupliers âgés de plus de 20-30ans, plus rarement sous des peuplements spatiaux de vieux peupliers, à sous-bois non entretenus mais dont les houppiers formaient une canopée sub-continue. La lecture du tableau 1 ne montre pas de différence marquée entre les 2 faciès : au titre des différentielles positives du faciès sous peupliers, on notera la présence de nombreuses espèces opportunistes ou rudérales résultant des travaux de plantation et des façons culturales les ayant accompagnées. Des herbacées méso-hygrophiles et plus ou moins neutrophiles comme la Grande consoude, l'Angélique des bois ou l'Oseille sanguine paraissent plus fréquentes dans le faciès sous peupliers, alors que les espèces plus franchement hygrophiles (compagnes de l'aulnaie) et à comportement moins eutrophe - *Carex paniculata*, *Euphorbia palustris* - semblent plus communes dans la frênaie spontanée. Finalement, 2 espèces semblent bien caractériser le faciès "anthropisé" de la frênaie : le Gaillet gratteron *Galium aparine* -omniprésent dans les peupleraies, même extensives - et la Malachie aquatique *Myosoton aquaticum*.

Cependant, au-delà de ces différences floristiques ce sont surtout des différences de structure et d'architecture qui séparent les 2 faciès, la frênaie sous *Populus* faisant état d'une strate arbustive nettement appauvrie, tant en nombre d'espèces qu'en fréquence de celles-ci : le Nerprun purgatif manque, la Viorne obier est beaucoup plus rare ainsi qu'un certain nombre d'autres arbustes plus euryèces tels que l'Aubépine monogyne, le Cornouiller sanguin ou le Prunellier. Dans tous les cas, quand ces espèces sont présentes, leur recouvrement est très nettement inférieur à celui rencontré sous frênaie spontanée. Il faut voir là probablement l'effet du nettoyage pratiqué durant les premières années autour des lignes plantées. Les remarques précédentes permettent donc de conclure que ces faciès de vieilles peupleraies à reprise spontanée de frênaie en sous-strate présentent un cortège floristique et dendrologique très voisin de celui de la frênaie spontanée. En revanche, la répartition des strates est nettement modifiée avec, notamment, la quasi disparition de la strate arbustive à Viorne obier et Nerprun purgatif, si caractéristique de la frênaie oxyphylle charentaise. Le tableau n°2 permet de résumer les modifications induites par la populiculture sur l'architecture des boisements alluviaux.

Tableau n°2 : Impact sur la composition floristique de la frênaie oxyphylle des différentes modalités de populiculture

		Strate herbacée	Strate arbustive	Strate arborée
Peupleraie intensive	Avec travail du sol et/ou épandage de produits phytosanitaires	☹	☹	☹
	Sans travail du sol, ni engrais	☺	☹	☹
Peupleraie extensive		☺	☹	☺
Frênaie spontanée		☺	☺	☺

☺ : cortège optimal ☹ : cortège modifié ☹ : cortège fortement modifié ou absent

Type 5 : il s'agit d'une chênaie-frênaie s'implantant sur de hautes terrasses. Ces peuplements sont marqués par leur caractère beaucoup plus mésophile avec la régression de nombreux hygrophytes (absence de la Filipendule, de l'Iris faux-acore, des grands Carex etc...) et l'apparition de plusieurs espèces caractéristiques des unités supérieures (QUERCO-FAGETEA et FAGETALIA) : abondance du Lierre, de l'Orme champêtre, du Troëne, apparition de l'Erable champêtre, optimum de l'Arum d'Italie etc..Parallèlement, plusieurs espèces de la frênaie oxyphylle se maintiennent, dont le Frêne oxyphylle lui-même, la Viorne obier etc..

Code CORINE : 41.3

Tableau n°3 : Typologie des groupements forestiers observés en Val de Seugnes (tableau synthétique)

Type forestier	1	2	3	4	5
n relevés	1	5	14	13	2
Richesse totale	19	45	94	78	38

Carac. et diff. de la saulaie blanche (SALICETUM ALBAE)

<i>Salix alba A</i>	+			
<i>Populus nigra a</i>	+			
<i>Salix alba a</i>	+			
<i>Salix atrocinerea a</i>	+	III	I	
<i>Salix atrocinerea pl</i>	+			

Carac. et diff. de l'aulnaie eutrophe (FILIPENDULO ULMARIAE-ALNETUM GLUTINOSAE)

<i>Alnus glutinosa A</i>		V		
<i>Alnus glutinosa a</i>		III		
<i>Calystegia sepium a</i>		V	I	I
<i>Lysimachia vulgaris</i>	+	II		
<i>Stachys palustris</i>	+	II		
<i>Myosotis scorpioides</i>		II		
<i>Rhamnus catharticus a</i>		IV	II	
<i>Mentha aquatica</i>	+	III	II	
<i>Carex pseudocyperus</i>		II	I	
<i>Rhamnus catharticus h</i>		II	I	
<i>Euphorbia palustris</i>		II	I	

Tableau n°3 (suite)

Type forestier	1	2	3	4	5
Carac. et diff. de la frênaie oxypylle (cf. ULMO LAEVIS-FRAXINETUM ANGUSTIFOLIAE)					
<i>Fraxinus angustifolia A</i>		V	V	V	5
<i>Fraxinus angustifolia a</i>		V	V	IV	5
<i>Fraxinus angustifolia h</i>	+	V	V	V	5
<i>Valeriana officinalis</i>			II		
<i>Cirsium palustre</i>			II		
<i>Rumex conglomeratus</i>			I		3
<i>Carex paniculata</i>			I		
<i>Festuca gigantea</i>			I		
<i>Phragmites australis</i>			I		
<i>Pulicaria dysenterica</i>			I		
<i>Carex elata</i>			I		
<i>Ulmus minor a</i>			II		5
<i>Humulus lupulus A</i>			I	I	
<i>Ulmus minor A</i>			II	I	
<i>Rumex sanguineus</i>			III	IV	
<i>Angelica sylvestris</i>			II	IV	
<i>Cardamine pratensis</i>			II	I	
<i>Lysimachia nummularia</i>			II	I	
<i>Solanum dulcamara</i>			I	I	
<i>Althaea officinalis</i>			I	I	
Diff. des peupleraiés extensives					
<i>Populus X canadensis A</i>		III	II	V	
<i>Galium aparine</i>				IV	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>			I	III	3
<i>Carex otrubae</i>				III	
<i>Malachium aquaticum</i>				II	
<i>Populus X a</i>				II	
<i>Agrostis stolonifera</i>		II		I	
<i>Fritillaria meleagris</i>				I	
<i>Cirsium arvense</i>				I	
<i>Viscum album</i>				I	
<i>Galium mollugo</i>				I	
<i>Epilobium hirsutum</i>				I	
<i>Epilobium parviflorum</i>				I	
<i>Picris echioides</i>				I	
<i>Plantago major</i>				I	
<i>Conyza sp</i>				I	
<i>Calamintha officinalis</i>				I	
<i>Lonicera periclymenum</i>				I	
<i>Polygonum mite</i>				I	
<i>Potentilla reptans</i>				I	
<i>Taraxacum officinale</i>				I	
Carac. et diff. de la chênaie-frênaie (FRAXINO-CARPINION)					
<i>Quercus robur A</i>		III	I	I	5
<i>Quercus robur a</i>			I		3
<i>Quercus robur pl</i>			I	I	5
<i>Carpinus betulosa</i>					3
<i>Rubus fruticosus a</i>			I		5
<i>Acer pseudoplatanus a</i>					3
<i>Acer pseudoplatanus pl</i>					3
<i>Acer campestre a</i>			I		5
<i>Corylus avellana a</i>			I		3
<i>Tilia sp a</i>					3
Ligneuses diverses					
<i>Crataegus monogyna a</i>		V	IV	II	5
<i>Viburnum opulus a</i>		IV	III	I	5
<i>Cornus sanguinea a</i>		III	III	II	5
<i>Humulus lupulus a</i>		II	II	II	
<i>Evonymus europaeus a</i>			II	I	5
<i>Prunus spinosa a</i>			II	I	5
<i>Hedera helix a</i>			I	II	5
<i>Ligustrum vulgare a</i>			II	I	5
<i>Hedera helix A</i>			II		3
<i>Rosa canina a</i>			I	I	
<i>Frangula alnus a</i>			I		
<i>Sambucus nigra a</i>			I		
<i>Acer negundo a</i>			I		
<i>Ampelopsis sp a</i>				I	

Tableau n°3 (suite)

Type forestier	1	2	3	4	5
<i>Populus canescens a</i>			I		
<i>Rosa arvensis a</i>					3
<i>Salix purpurea a</i>			I		
<i>Solanum dulcamara a</i>			I		
Herbacées hygrophiles à méso-hygrophiles					
<i>Rubus caesius</i>	+	V	V	V	5
<i>Urtica dioica</i>	+	V	IV	V	
<i>Filipendula ulmaria</i>		IV	III	V	
<i>Carex acutiformis/riparia</i>	+	V	III	III	
<i>Galium palustre</i>	+	V	IV	II	
<i>Calystegia sepium</i>		V	III	II	
<i>Carex remota</i>		V	II	II	3
<i>Symphytum officinale</i>	+	II	II	IV	
<i>Iris pseudacorus</i>		III	III	II	
<i>Bidens tripartita</i>		V	II	I	
<i>Viburnum opulus h</i>		IV	III		3
<i>Humulus lupulus h</i>		II	II	II	
<i>Phalaris arundinacea</i>	+	III	I	II	
<i>Scutellaria galericulata</i>		III	I	II	
<i>Ranunculus repens</i>		III	II	I	
<i>Eupatorium cannabinum</i>		II	I	II	
<i>Lythrum salicaria</i>	+	II		II	
Mésophytes forestières					
<i>Hedera helix h</i>		II	II	III	5
<i>Arum italicum</i>			II	III	3
<i>Ulmus minor pl</i>		II	II	I	3
<i>Ligustrum vulgare h</i>			I	I	5
<i>Acer campestre h</i>			II		3
<i>Prunella vulgaris</i>			I		
<i>Carex silvatica</i>			I		
<i>Ruscus aculeatus</i>			I		
<i>Torilis japonica</i>			I		
<i>Glechoma hederacea</i>			I		
Diverses					
<i>Cornus sanguinea h</i>	+		I	II	5
<i>Crataegus monogyna h</i>			I	II	5
<i>Graminée sp.</i>			II	I	
<i>Atriplex hastata</i>		II	II	I	
<i>Poa trivialis</i>			I	II	
<i>Evonymus europaeus h</i>		II		I	5
<i>Polygonum sp.</i>		II	I		
<i>Prunus spinosa h</i>			I	I	3
<i>Ajuga reptans</i>			I	I	
<i>Arctium minus</i>				I	
<i>Polygonum persicaria</i>			I	I	
<i>Ranunculus acris</i>			I	I	
<i>Berula erecta</i>			I		
<i>Carex sp</i>				I	
<i>Cladium mariscus</i>			I		
<i>Elymus repens</i>			I		
<i>Equisetum maximum</i>		II			
<i>Geum urbanum</i>			I		
<i>Poa sp</i>			I		
<i>Populus canescens juv</i>			I		
<i>Populus X juv</i>			I		
<i>Rosa arvensis h</i>					3
<i>Thalictrum flavum</i>				I	

Légende du tableau :

Type forestier : 1 : saulaie blanche ; 2 : aulnaie eutrophe; 3 : frênaie oxyphylle non anthropisée; 4 : frênaie oxyphylle sous peupliers euraméricains; 5 : chênaie-frênaie sur haute terrasse.

Fréquences : I : espèce présente dans 1 - 19% des relevés; II : 20 - 39%; III : 40 - 59%; IV : 60 - 79%; V : 80 - 100%

Tableau n° 4 : Comparaison des groupes sociologiques (en nombre d'espèces) de la frênaie oxyphylle centre-atlantique (Val de Seugne, 17) avec ceux de l'ormaise-frênaie alluviale du Val de Saône (70) et ceux de la frênaie à Podagraire de Belgique

Source	TERRISSE	RAMEAU § SCHMITT	NOIRFALISE § SOUGNEZ
Localité	Val de Seugne (17)	Val de Saône (70)	Belgique
Date	1996-2003	1980	1961
Arbres	5	9	9
Arbustes et lianes	25	20	8
Espèces de l'ALNO-PADION	3	9	6
Espèces des Fagetalia	2	9	9
Espèces des QUERCO-FAGETEA	3	1	3
Espèces des ourlets nitrophiles (ARTEMISIETEA)	9	9	9
Espèces des prairies hygrophiles (AGROSTIETALIA STOLONIFERAEE)	11	4	3
Espèces des mégaphorbiaies (FILIPENDULO-CALYSTEGETEA)	12	3	4
Espèces des roselières (PHRAMITICARICETEA ELATAE)	12	0	0
TOTAL	82	64	51



PHOTO N°2 (relevé n°106) : strate herbacée d'une ripisylve mixte à Frêne oxyphylle et peuplier euraméricain ; dominance de la Ronce bleuâtre et de la Grande Ortie ; présence de sylvatiques comme l'Arum d'Italie et le Brachypode des bois.

3.2 Typologie des boisements

La carte "TYPOLOGIE DES BOISEMENTS" est le résultat d'un triple travail :

- photo-interprétation, dans un premier temps, des ortho-photos IGN mission 1996 ainsi que d'une mission aérienne spéciale à basse altitude commandée en mars 2002. Les unités repérables sur ces documents sont au nombre de 4⁶ : peupleraies pures, peupleraies mixtes avec boisements spontanés, boisements spontanés clairs, boisements spontanés denses, auxquelles on a rajouté une 5^{ème} catégorie, celle des "indéterminés", devant faire l'objet d'une vérification sur le terrain;
- mission de terrain (mai-juin 2003) pour identification/vérification des secteurs indéterminés ou à signature photo ambiguë. Lors de cette mission de terrain, les difficultés ont été de plusieurs ordres :
 - accès difficile, voire impossible à certaines parcelles (canaux, chablis etc);
 - problème de repérage de micro-parcelles constituées d'une unique rangée de peupliers plantés dont beaucoup avaient été renversés par l'ouragan de décembre 1999;
 - "obscurcissement" du paysage végétal par les dégâts de l'ouragan de 1999, rendant problématique l'identification et la séparation des différents faciès.
- saisie sous SIG (logiciel MAPINFO) des données photo-interprétées et vérifiées (dessin des polygones) ; édition de la carte et calcul des cumuls de surfaces par faciès de boisement.

Tableau n°5 : Répartition des surfaces selon les grands types de boisements

TYPE DE BOISEMENT	SURFACE (ha)	%
Peupleraie intensive	134,73	11.5%
Peupleraie mixte avec Frêne	115,53	9.8%
Boisements spontanés clairs	137,72	11.6%
Boisements spontanés denses	758,5	64.6%
Indéterminés	26,45	2.5%
TOTAL (ha)	1172,93	

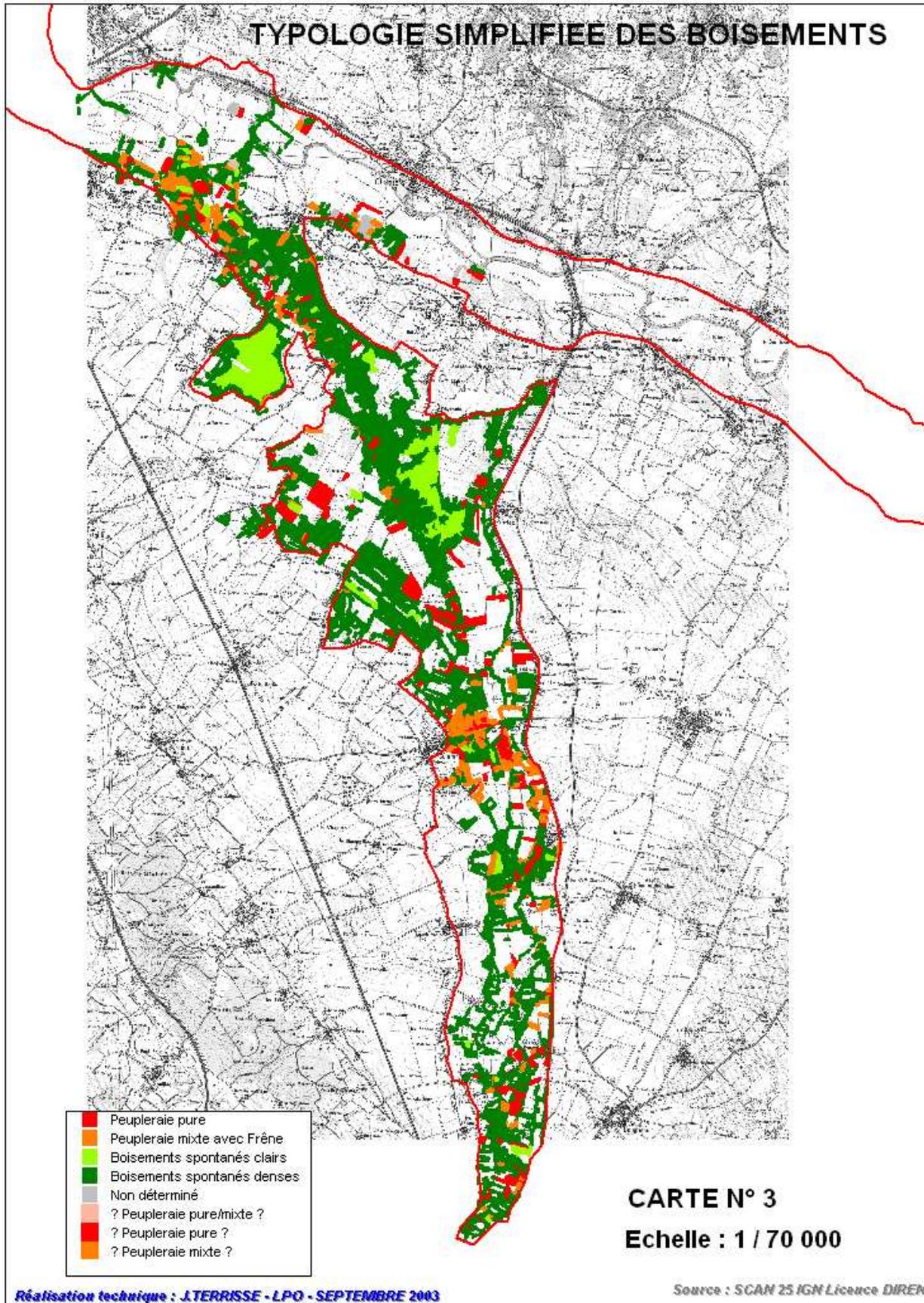
⁶ La réalisation d'une carte s'appuyant sur la typologie dégagée par les relevés phytosociologiques aurait entraîné, à la fois du fait de l'extrême morcellement du foncier et des difficultés d'accès à de nombreuses parcelles à la suite des chablis de l'ouragan de décembre 1999, un coût excédant largement le budget de cette étude.

Environ 75% de la surface de la zone d'étude sont couverts par des boisements spontanés de divers types et de densité variable mais où la frênaie oxyphylle occupe une part prépondérante.

Un peu moins du 1/4 restant est occupé par de la peupleraie intensive ou extensive.



PHOTO N°3 (relevé n°107) : frênaie oxyphylle dense sous peupleraie très extensive; strate herbacée dominée par la Ronce bleuâtre, la Laîche acutiforme, la Grande Ortie etc...



3.3 Priorités de conservation

La carte "PRIORITE DE CONSERVATION SELON LA VEGETATION" a été construite de la façon suivante :

- sous SIG pose d'une grille de X carrés de 200m de côté (4ha de surface) superposée à la carte "TYPOLOGIE DES BOISEMENTS"⁷;
- découpage des polygones de végétation de la table "typologie des boisements" selon le carroyage de la grille et intégration des données de celle-là vers celle-ci;
- sommation des surfaces pour chaque type de boisement au sein de chaque carré de la grille et constitution d'une table MAPINFO pour chacun des 4 types suivants : peupleraie pure, peupleraie mixte, boisements spontanés⁸, indéterminé;
- exportation des 4 tables sous EXCEL pour constitution d'une table unique
- création de 4 classes de "priorité de conservation" selon le type forestier et son ratio surfacique au sein de chaque carré de la grille selon le schéma suivant :

Tableau n°6 : Critères d'affectation des priorités de conservation selon la végétation en fonction des types forestiers (en % de surface de chaque carré de 4 ha)

PRIORITE DE CONSERVATION	Peupleraie pure	Peupleraie mixte	Boisements spontanés	Indéterminé
Très forte	ns	ns	> 70%	ns
Forte	ns	> 70%	50% - 70%	ns
Moyenne	ns	25% - 70%	25% - 50%	ns
Faible	1 - 100%	< 25%	< 25%	ns

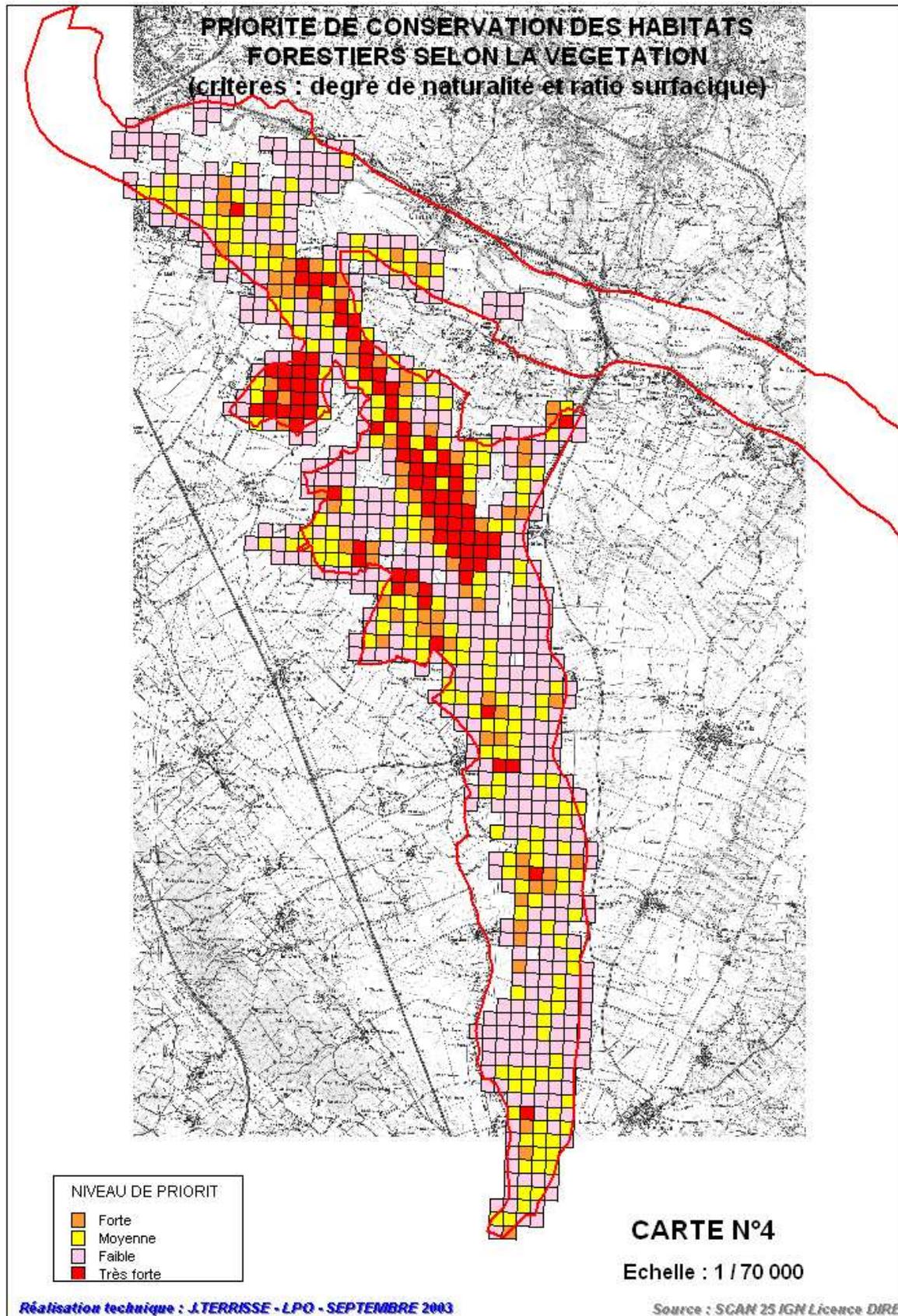
Dans le cas, dominant, de plusieurs types forestiers présents sur un carré de 4ha, c'est la valeur de priorité la plus forte (i.e "dominante") qui l'emporte comme l'explique l'exemple suivant extrait de la feuille de calcul EXCEL :

Tableau n°7 : Exemple des modalités de calcul du niveau de priorité de conservation selon la végétation (extrait du tableur EXCEL)

N° CARRE	TYPE BOISEMENT	SURFACE	%	NIVEAU DE PRIORITE	PRIORITE CONSERVATION FINALE
AA32	2	1,0211446850	25,53	MOYENNE	
AA32	3	2,9075946820	72,69	TRES FORTE	TRES FORTE
AA32	1	0,0196408290	0,49	FAIBLE	
AA33	2	0,2678199800	6,70	FAIBLE	
AA33	3	2,2600107190	56,50	FORTE	FORTE
AA33	1	1,4425097430	36,06	FAIBLE	
AA34	3	2,5555016260	63,89	FORTE	FORTE
AA34	1	0,2413697530	6,03	FAIBLE	
AA35	3	0,0443960290	1,11	FAIBLE	FAIBLE
AA35	1	1,3212103330	33,03	FAIBLE	

⁷ Le choix de la taille des carrés a été fait pour disposer du même niveau de précision que l'étude menée par le CRPF. Faute d'informations sur les points de calage de la grille CRPF, les 2 grilles ne sont toutefois pas parfaitement superposables.

⁸ Les 2 types "boisements spontanés denses" et "boisements spontanés clairs" ont donc été synthétisés en une catégorie unique pour simplifier l'analyse.



Commentaires : le carré AA32 de la grille d'évaluation possède 3 types de boisements : de la peupleraie pure (type 1) pour 0.49% de sa surface, de la frênaie sous peupleraie (type 2) pour 25.53% de sa surface et de la frênaie spontanée pour 72.69% (soit un taux de boisement total de 98.71%). Chacun de ces 3 types de boisements se voit affecter un niveau de priorité en fonction de la surface couverte (cf grille du tableau n°). La priorité de conservation finale de chaque carré est attribuée à la valeur la plus forte obtenue par l'un des types de boisements ("très forte" dans le cas du carré AA32).

Le bilan des surfaces ainsi obtenues est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°8 : Bilan des surfaces par niveau de priorité de conservation des boisements

	Très forte	Forte	Moyenne	Faible	TOTAL
N carrés	88	79	202	460	829
Surface (ha)	352	316	808	1840	3316
%	10.6%	9.5%	24.4%	55.5%	100%

Le transfert des données synthétiques ainsi obtenues par le tableur EXCEL sous MAPINFO permet la production de la carte "PRIORITE DE CONSERVATION SELON LA VEGETATION" .

Enfin, la densité des carrés rouges et/ou orange permet d'isoler :

- **1 secteur de priorité 1** : celui-ci constitue le noyau dur des peuplements forestiers alluviaux du site NATURA 2000 ; il s'étend de part et d'autre du lit de la Seugne entre Courcoury au nord et le Marais de Jarlac au sud ⁹;
- **7 secteurs de priorité 2** , comprenant, du nord au sud :
 - secteur entre les Gonds et Courpignac;
 - le marais de l'Anglade;
 - le sud du Marais des Breuils;
 - la zone Rivière sauvage - Font de Perraut;
 - le secteur de Colombiers;
 - le Moulin du Gua;
 - le Moulin de la Vergne

⁹ Un second secteur apparaît avec une forte densité de carrés rouges : il s'agit de la cuvette du Marais de l'Anglade (l'attribution d'une grande partie de la cuvette au type "boisements spontanés clairs" explique l'apparition du Marais de l'Anglade à ce "niveau de priorité" pour les peuplements forestiers alluviaux bien que ce secteur présente des intérêts supérieurs en ce qui concerne d'autres habitats menacés non forestiers : cladaie, bas-marais alcalins); c'est la raison pour laquelle il n'a été classé qu'en secteur de priorité 2 quant aux boisements.

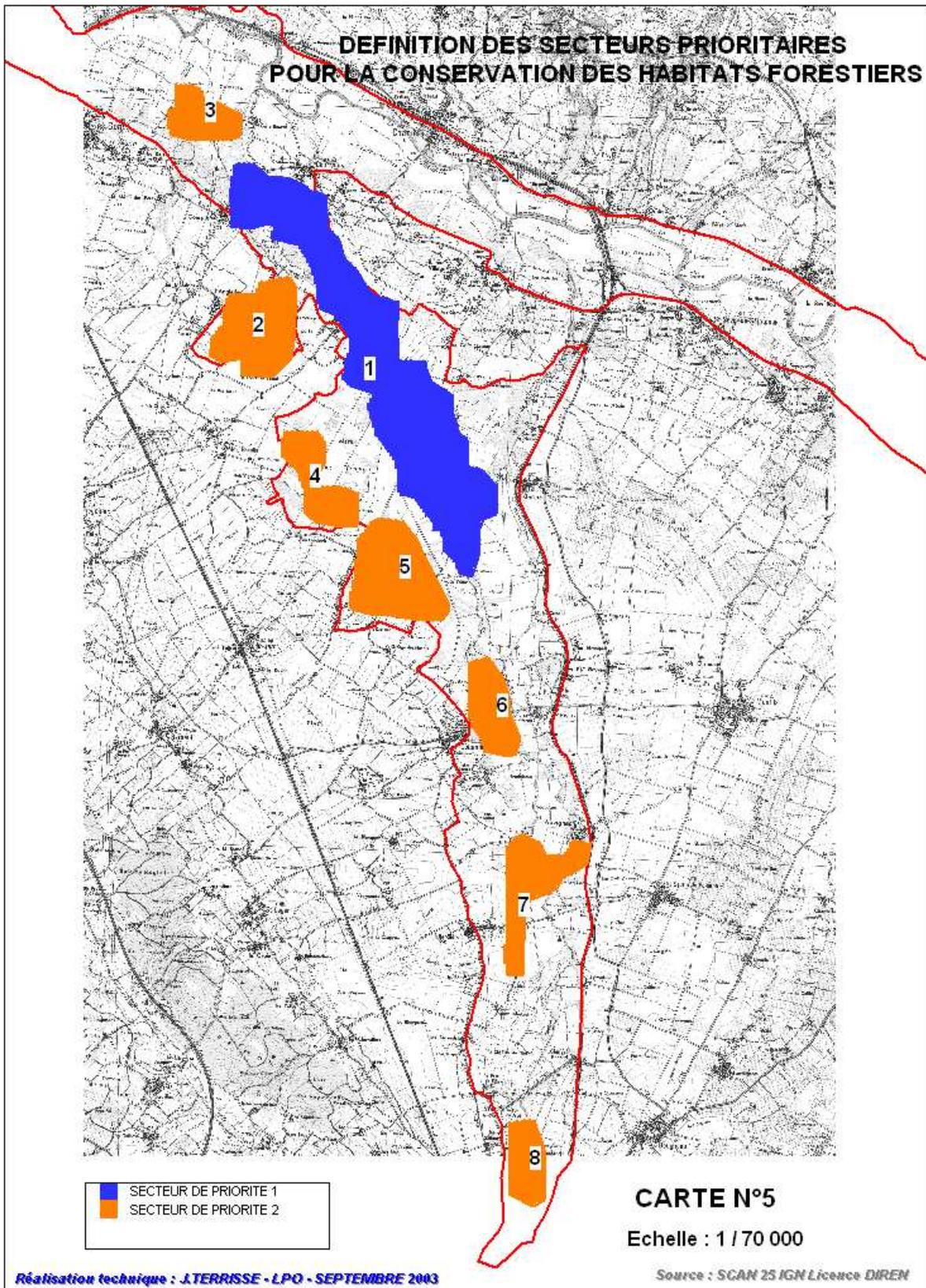


Tableau n°9 : Surfaces approximatives des secteurs prioritaires pour la conservation des boisements

NIVEAU DE PRIORITE	NUMERO	SURFACE (ha)
SECTEUR DE PRIORITE 1	1	474
SECTEURS DE PRIORITE 2	2	108
	3	45
	4	64
	5	125
	6	61
	7	86
	8	40
TOTAL		1003 ha



PHOTO N°4 (relevé n°109) : peupleraie-frênaie entretenue, à sol nettoyé; strate herbacée discontinue mêlant des espèces caractéristiques du cortège alluvial en vitalité réduite - Filipendule, Angélique des bois, Ronce bleuâtre - avec de nombreuses rudérales-opportunistes telles que le Pissenlit, la Picride fausse-épervière, l'Arroche hastée, des renouées etc..

4 ORIENTATIONS DE GESTION SYLVO-ENVIRONNEMENTALE

L'analyse précédente a permis de définir à partir de 4 niveaux de priorité de conservation des milieux forestiers 3 types de secteurs au sein du périmètre d'étude :

- les secteurs prioritaires : ils se définissent comme des zones à la fois à haut degré de naturalité (faible anthropisation) et à importante couverture forestière; c'est là que les habitats de forêt alluviale (44.13/44.3 et/ou 44.4) sont dans le meilleur état de conservation pour tout le périmètre du site NATURA 2000; c'est donc à leur niveau que les enjeux de conservation de la biodiversité sont les plus élevés;
- les secteurs secondaires : se définissent comme des zones à couverture forestière encore forte mais à degré d'anthropisation des milieux forestiers plus marquée; à côté d'enjeux de conservation se posent donc là des problématiques de restauration d'habitats forestiers alluviaux partiellement altérés;
- les secteurs tertiaires : concernent soit des secteurs à vocation agricole ou prairiale, soit des secteurs où la couverture boisée est peu importante et/ou fortement anthropisée; les enjeux de conservation des habitats forestiers sont donc faibles. Cependant, dans la mesure où ces secteurs constituent un tissu interstitiel entre les "noyaux durs" définis précédemment, l'orientation générale sera surtout de veiller à éviter une aggravation de leur niveau d'anthropisation; une attention particulière pourra être portée à l'établissement de corridors boisés reliant les différents secteurs prioritaires et secondaires, évitant ainsi une fragmentation et un isolement excessif des différents îlots forestiers.

Les lignes qui suivent envisagent donc les orientations idéales de gestion des habitats forestiers selon leur nature (boisements spontanés/peupleraies intensives/peupleraies mixtes) et selon leur position vis à vis des 3 grands types de secteurs définis ci-dessus (données extraites essentiellement des Cahiers d'Habitats Forestiers, cf. RAMEAU diverses références).

ORIENTATIONS IDEALES POUR LES BOISEMENTS SPONTANES

(tous secteurs)

Prescriptions générales :

ORIENTATIONS GLOBALES

- 1 Eviter les transformations¹⁰ en maintenant en place les essences du cortège de l'habitat, l'essence favorisée étant adaptée à son niveau topographique : Aulne pour les situations basses, Frêne oxyphylle et Frêne commun pour les situations moyennes, Chêne pédonculé, Orme champêtre sur les situations les plus hautes);
- 2 Interdiction de réaliser des plantations clonales de peupliers;
- 3 Privilégier l'irrégularité des peuplements, l'optimal à atteindre étant une futaie claire mélangée en essences, peu dense dans l'étage dominant (50 à 70 tiges/ha) pour permettre un développement satisfaisant des strates ligneuses inférieures;
- 4 Limiter la surface des coupes d'exploitation et de régénération (l'ouverture brutale du couvert pouvant entraîner une dégradation du sol);
- 5 Allongement de la durée de révolution et des rotations de coupes (augmentation de la représentativité de l'habitat par maturation, réduction de la fréquence des perturbations dans les habitats d'espèces sensibles aux dérangements);
- 6 Préservation des arbustes du sous-bois (aubépine, Viorne obier, Nerprun purgatif), favorables à l'entomofaune, à l'avifaune et augmentant le gagnage pour le gibier;

ITINERAIRES SYLVICOLES

- 7 Favoriser la régénération naturelle (maintien de la diversité génétique des populations locales);
- 8 Possibilité de procéder à des compléments de régénération (bouquets) si la régénération naturelle n'est pas satisfaisante quant à la qualité ou la diversité des essences; dans ces cas, on utilisera des plants issus de boutures ou de semis récoltés sur place (Frêne, Orme) ou de plants adaptés à la station (dans les situations basses, favoriser l'Aulne glutineux). Une attention particulière sera apportée à la détermination des plants de frênes issus de pépinière;
- 9 Dans les premières années de la régénération, une coupe de la strate arbustive peut être nécessaire tant que les essences objectifs sont dominées. Une fois que les essences à privilégier sont dominantes, on laissera la strate arbustive et les lianes se développer.

MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

- 10 Maintien d'arbres morts et/ou creux - individus sans intérêt commercial, arbres monumentaux - en les éloignant au maximum des chemins et sentiers pour minimiser les risques vis à vis des promeneurs (au moins 1-2 arbres de diamètre >35cm/ha);

¹⁰ Dans le cas de foncier complexe (mosaïque stationnelle et foncière) gestion de l'existant : récoltes ponctuelles ("cueillette").

- 11 Maintenir les populations reliques existantes de Peuplier noir (des individus existent dans le Marais de l'Anglade) : limiter strictement les coupes de façon à favoriser au maximum une reproduction sexuée en plus de la multiplication végétative;
- 12 Création d'îlots de vieillissement dans le but de diversifier la structure et d'augmenter la biodiversité; ceux-ci pourraient être organisés en réseau pertinent à l'échelle du site (ou au moins du Val de Seugnes) pour permettre la conservation d'espèces d'intérêt communautaire;

TRAVAUX ET MODALITES D'EXPLOITATION

- 13 Pour accéder aux zones de travaux utiliser du matériel et des techniques adaptés aux zones humides : utiliser des pneus basse pression dans les zones de sols sensibles au tassement ou au colmatage; n'utiliser les engins lourds qu'en terrain sec et de portance correcte; éviter de traverser les cours d'eau ou prévoir préalablement leur aménagement (buses, billons, ponts démontables);
- 14 Travaux lourds du sol - décapage et labour profond - déconseillés en raison du risque d'entraînement de particules;
- 15 Conserver la structure du sol;
- 16 Pas de travaux lourds à proximité immédiate des cours d'eau;
- 17 Travaux de drainage interdits;
- 18 Interdiction d'utiliser des produits agropharmaceutiques à proximité immédiate des zones d'écoulement (> 50m des cours d'eau et réseau de fossés);
- 19 Ne pas répandre de lubrifiant ou de carburant, source de pollution du sol (diffusion rapide dans l'écosystème aquatique);
- 20 Utilisation de techniques manuelles ou mécaniques pour le dégagement des essences objectifs;
- 21 Ne pas laisser de rémanents préjudiciables au cours d'eau ni dans les zones inondables;
- 22 Les arbres coupés dans les zones à fort risque de crue ou risquant d'entraîner un trop fort relèvement de la ligne d'eau ne doivent pas être laissés sur place et il est donc souhaitable de réaliser la coupe en dehors de la période à risques (vis à vis des inondations);

DIVERS

- 23 Contrôle, si besoin, des espèces exogènes banalisantes.
- 24 Regroupement ou remembrement forestier de façon à disposer d'unités de gestion propres à assurer les objectifs de conservation des habitats forestiers du site (mise en place de Plans Simples de Gestion);

Prescriptions spécifiques à certains types de peuplements :

Aulnaie :

- 1 Exploiter sur des surfaces limitées (< 50 ares);
- 2 Possibilité de faire évoluer un taillis vers une futaie claire en sélectionnant les brins et les francs pieds (si ceux-ci sont commercialisables) et en coupant les cépées; le contrôle par dévitalisation localisée de souches de cépées peut être utilisée en mesure d'accompagnement des jeunes aulnes d'avenir (limitation du recours à l'élagage artificiel);
- 3 Privilégier la régénération naturelle (longévité plus grande des plants issus de semis et meilleure conformation que les arbres issus de taillis); en cas de difficultés (concurrence de la strate herbacée, ronces) l'enrichissement par plantations de plants d'aulne adaptés à la station reste une possibilité de même que la désignation de brins d'avenir sur les cépées;
- 4 Pas de travail du sol, l'enracinement de l'Aulne étant suffisamment puissant;
- 5 Utilisation préférentielle lors du débardage d'un câble-treuil (limitation de l'impact sur les sols et moindre pénétration des peuplements par les engins mécaniques);
- 6 Application des techniques de balivage et d'éclaircie par le haut pour limiter la fermeture du couvert et favoriser ainsi la régénération naturelle;
- 7 Maintenir le Frêne quand il est présent et régénéré naturellement mais éviter un enrichissement par plantation de cette essence si celle-ci ne vient pas naturellement;

Frênaie :

- 1 Accorder une priorité à la régénération naturelle; en cas d'insuffisance de celle-ci, plantation envisageable à base d'essences du cortège adaptées à la station et issues de provenance locale (préservation de la diversité génétique);
- 2 Maintenir et favoriser le mélange des essences du cortège de l'habitat : les 2 Frênes, l'Aulne, le Chêne pédonculé
- 3 Chercher à restructurer le peuplement par des interventions de type balivage ou éclaircies par le haut susceptibles de conduire à des futaies claires dans l'étage dominant (meilleur éclairage au sol, strate arbustive plus fournie, flore herbacée plus diversifiée, meilleure qualité technologique des produits que celle fournie par les taillis);

Prescriptions localisées :

Ripisylves :

- 1 Veiller à maintenir une bande tampon en essences indigènes (installation facile et naturelle des essences pionnières), en mélange de préférence (saules, aulnes, frênes) en bordure des cours d'eau;
- 2 Maintenir si possible les modes actuels d'exploitation (sélections et coupes de bois de chauffage, balivage), ces derniers permettant un dosage de l'éclairement sur le cours d'eau (productivité primaire, richesse de l'eau, biocénoses animales), la valorisation d'individus forestiers isolés (intérêt économique et paysager) et la mise en valeur du milieu par d'autres modes d'utilisation (pêche...);

- 3 Ne pas effectuer de coupe rase de la végétation des berges (rôle de stabilisation et d'ancrage par les arbres de bordure);
- 4 Assurer le minimum d'entretien obligatoire (art. 114 et L.232-1 du Code rural) : coupe des arbres de berge dangereux car menaçant de tomber (risques d'embâcles et de diminution de la capacité d'écoulement), entretien des cépées contribuant à la fixation des berges et procurant des caches aux poissons et autres animaux (saules);
- 5 Limitation du couvert du cours d'eau et entretien d'une mosaïque de zones d'ombre et de lumière favorables à la faune aquatique (interventions sur de petites longueurs de berges en alternant les rives et en espaçant les interventions dans le temps);
- 6 Proscrire la plantation d'essences à enracinement tabulaire (peupliers, notamment) qui favorisent l'affouillement des berges, leur arrachement suite aux chablis, la pollution de l'eau et des fonds (frayères) par les sédiments.

Peuplements linéaires :

- 1 Maintien (ou restauration) des pratiques traditionnelles de taille des arbres ("têtards") le long des cours d'eau ou de certains chemins (impact paysager, maintien du corridor...).



PHOTO N° 5 (relevé n°110) : cépée de Frêne sous peupleraie; absence de strate arbustive; strate herbacée dominée par la Laîche espacée, l'Oseille sanguine, la Ronce bleuâtre; des sylvatiques comme l'Arum d'Italie et le Brachypode des bois sont présentes.

ORIENTATIONS IDEALES POUR LES PEUPLERAIES EXTENSIVES

(secteurs priorités 1 et 2)

1. Pas de nouvelles plantations de peupliers;
2. Pour les jeunes plantations non encore en âge d'exploitation, se conformer à un cahier des charge de gestion "douce" (cf.ci-dessus);
3. Après l'exploitation, pas de replantation de peuplier mais possibilité de reconversion de la parcelle en forêt alluviale "naturelle" (type "frênaie"); dans cette perspective, on veillera lors de l'exploitation des peupliers à épargner une partie des pieds de frênes ou autres essences pré-existantes ; si de jeunes plants existent mais que la coupe les détruira, il est souhaitable de les recéper avant la coupe des peupliers afin de stimuler la croissance de nouvelles tiges droites. Si la parcelle est vaste et nue, on pourra planter des saules et des peupliers "sauvages", essences pionnières et photophiles qui créeront progressivement une ambiance "forestière" favorable à l'implantation des essences à bois durs. Enfin, du fait de rejets abondants des peupliers après la coupe il faudra prévoir une coupe régulière de ces rejets durant les premières années de la reconversion;

(autres secteurs)

1. Pour les peupleraiés déjà existantes utiliser les modalités de gestion définies en 2 dans les § précédents;
2. Possibilité d'entreprendre de nouvelles plantations - de type "extensif mixte (comme défini ci-dessus) - dans le cas de reconversion d'anciennes cultures mais pas au détriment d'anciennes prairies.

ORIENTATIONS IDEALES POUR LES PEUPLERAIES INTENSIVES

(secteurs priorités 1 et 2)

1. Pas de plantations nouvelles de peupliers ni en remplacement de peupleraies exploitées, ni en succession d'espaces herbacés ou agricoles.
2. Pour les jeunes plantations non encore en âge d'exploitation, se conformer à un cahier des charge de gestion "douce" visant à la reconstitution d'une strate herbacée de type mégaphorbiaie (type d'habitat inscrit à l'Annexe I de la DH) :
 - pas d'utilisation de produits agro-pharmaceutiques (hormis le désherbage chimique autour des plants durant les 2 premières années) ;
 - fauchage des interlignes autorisé seulement en préalable à la taille de formation et d'élagage, après le 31 juillet pour éviter le dérangement de la faune (oiseaux nicheurs notamment);
 - pas de travail du sol
3. Après exploitation possibilité de reconversion de la parcelle vers divers faciès de la frênaie (voir cahier des charges pour les boisements spontanés)

(autres secteurs)

4. Pour les peupleraies déjà existantes utiliser les modalités de gestion définies en 2 dans le § précédent;
5. Après exploitation, possibilité de replanter une peupleraie "extensive" mixte (= intégrant au moins une autre essence objectif que le peuplier) dont les modalités de gestion restent à définir en concertation avec les socio-professionnels (critères : densité des plants, travail du sol, nature et fréquence des interventions...).

BIBLIOGRAPHIE

- CEE, 1991** - CORINE biotopes manual - Habitats of the European Community. Luxembourg.
- CHAMPION E., 2001** - Document d'Objectifs Natura 2000 "Moyenne Vallée de la Charente et Seugnes" - Site n°70, secteur 2 - Document de synthèse. LPO Rochefort 86 p
- CHAMPION E., TERRISSE J., JOURDE P., 1998** - Document d'Objectifs Val de Charente et Seugnes. Programme expérimental LIFE "Documents d'Objectifs NATURA 2000" : document de synthèse (72p.) et vol.2 à 5. LPO Rochefort.
- CHEVALLIER H., 2000** - Populiculture et gestion des espaces alluviaux. "Le courrier de l'environnement n°40, juin 2000".
- CRPF Ile de France et Centre, 2003** - Le choix des clones de peupliers. Site INTERNET du Moulin de Bariteau.
- ECOSPHERE, 2003** - Cadre méthodologique permettant de retenir les mesures pour les contrats NATURA 2000 forestiers (note du 11/03/2003).
- JARNY B., 2002** - Etude des stations forestières du site NATURA 2000 "Val de Charente et Seugnes" (action B3)- CRPF Smarves. 46p. + annexes.
- JULVE P. (1993)** : Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires). Editions Lejeunia, série 140, 160p.
- MEDD, 2003** - Elaboration de références technico-économiques pour les contrats NATURA 2000 en milieux forestiers et micro-habitats associés (vers.prov. 11/03/2003).
- NOIRFALISE A., 1984** - Forêts et stations forestières en Belgique. Les presses agronomiques de Gembloux. 234 p.
- RAMEAU J.-C., 1999** - Typologie phytosociologique des habitats forestiers et associés. Tome 2 : Complexes riverains. ENGREF. pp.175 - 437
- RAMEAU J.-C. et A.SCHMITT, 1984** - Les forêts alluviales de la plaine de la Saône. In Coll. Phytosociologiques IX "La végétation des forêts alluviales", pp. 93-115 . 1984 J.CRAMEER.
- RAMEAU J.C, MANSION D., DUME G., 1989** - Flore forestière française. Tome 1 : plaines et collines. IDF. 1784 p.
- RAMEAU JC., GAUBERVILLE C., DRAPIER N., 2000** - Gestion forestière et diversité biologique : identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire. IDF Paris.
- RAMEAU JC., et al., 2002** - Cahiers d'habitats NATURA 2000 - Tome 1 : habitats forestiers. La documentation française.
- ROMAO C., 1997** - Manuel d'interprétation des habitats de l'union européenne : version EUR 15. Commission européenne, DG XI. 109 p.
- TERRISSE J., 1996** - Séries de végétation et complexes d'habitats patrimoniaux du site LIFE NATURA 2000. Programme expérimental LIFE NATURA 2000 , site n°3. LPO Rochefort, 17p. + annexes.

ANNEXE

ANNEXE 1 : Comparaison des tableaux synthétiques de la frênaie oxyphylle du Val de Seugne avec ceux de l'ULMO LAEVIS-FRAXINETUM ANGUSTIFOLIAE Rameau & Schmitt 1980 du Val de Saône et de l'AEGOPODIO PODAGRARIAE-FRAXINETUM EXCELSIORIS Passarge 1959 de Belgique

	Type forestier	3	4	U-F	U-F	AF
	n relevés	14	13	20	25	27
Arbres						
<i>Fraxinus angustifolia</i> et X A		V	V	IV	III	
<i>Fraxinus angustifolia</i> et X h		V	V			
<i>Quercus robur</i> A		I	I	V	IV	II
<i>Ulmus laevis</i>				IV	IV	
<i>Ulmus minor</i> A		II	I	II	II	
<i>Populus X "canadensis"</i> A		II	V			
<i>Alnus glutinosa</i> A				III	II	IV
<i>Fraxinus excelsior</i>				II	II	V
<i>Populus tremula</i>				I	I	
<i>Salix alba</i> A				I		I
<i>Acer platanoides</i>					I	I
<i>Prunus padus</i>						I
<i>Prunus avium</i>						I
<i>Alnus incana</i>						I
<i>Acer pseudoplatanus</i>						III
Arbustes et lianes						
<i>Evonymus europaeus</i> a		II	I	V	V	I
<i>Evonymus europaeus</i> h			I			
<i>Crataegus monogyna</i> a		IV	II	III	III	III
<i>Crataegus monogyna</i> h		I	II			
<i>Ligustrum vulgare</i> a		II	I	III	IV	
<i>Ligustrum vulgare</i> h		I	I			
<i>Crataegus oxyacantha</i>				IV	V	
<i>Fraxinus angustifolia</i> et X a		V	IV			
<i>Viburnum opulus</i> a		III	I	III	II	II
<i>Viburnum opulus</i> h		III				
<i>Acer campestre</i> a		I		III	IV	
<i>Acer campestre</i> h		II				
<i>Prunus spinosa</i> a		II	I	IV	I	
<i>Prunus spinosa</i> h		I	I			
<i>Corylus avellana</i> a		I		III	III	III
<i>Carpinus betulus</i> a				II	IV	
<i>Rubus fruticosus</i> a		I		II	III	II
<i>Cornus sanguinea</i> a		III	II			III
<i>Cornus sanguinea</i> h		I	II	IV	IV	
<i>Humulus lupulus</i> a		II	II		I	
<i>Humulus lupulus</i> h		II	II			
<i>Ribes rubrum</i>				II	II	III
<i>Rosa canina</i> a		I	I	I		
<i>Ulmus minor</i> a		II				
<i>Ulmus minor</i> pl		II	I			
<i>Rhamnus catharticus</i> a		II				
<i>Rhamnus catharticus</i> h		I				
<i>Populus X</i> a			II			
<i>Humulus lupulus</i> A		I	I			
<i>Sambucus nigra</i> a		I			I	III
<i>Rosa arvensis</i> a				I	I	
<i>Rosa arvensis</i> h						
<i>Viburnum lantana</i>					I	
<i>Lonicera xylosteum</i>					I	
<i>Malus sylvestris</i>					I	
<i>Quercus robur</i> a		I				
<i>Quercus robur</i> pl		I	I			
<i>Tilia</i> sp a					I	
<i>Frangula alnus</i> a		I				
<i>Acer negundo</i> a		I				
<i>Ampelopsis</i> sp a			I			

<i>Populus canescens a</i>	I				
<i>Salix purpurea a</i>	I				
<i>Solanum dulcamara a</i>	I				
Espèces de l'ALNO-PADION					
<i>Carex remota</i>	II	II	V	V	
<i>Rumex sanguineus</i>	III	IV	II	II	II
<i>Carex strigosa</i>			IV	IV	
<i>Circaea lutetiana</i>			III	III	I
<i>Festuca gigantea</i>	I		I		II
<i>Carex brizoides</i>			I	I	
<i>Stachys sylvatica</i>				I	IV
<i>Athyrium filix-femina</i>			I		
<i>Carex pendula</i>				I	
<i>Veronica montana</i>					I
<i>Agropyrum caninum</i>					I
Espèces des Fagetalia					
<i>Primula elatior</i>			I	V	III
<i>Arum italicum</i>	II	III			
<i>Viola reichenbachiana</i>			I	II	I
<i>Epipactis latifolia</i>			I	I	
<i>Scrophularia nodosa</i>			I	I	II
<i>Lamium galeobdolon</i>				II	I
<i>Ruscus aculeatus</i>	I				
<i>Paris quadrifolia</i>				I	
<i>Ranunculus ficaria</i>			I		V
<i>Polygonatum multiflorum</i>				I	I
<i>Arum maculatum</i>				I	III
<i>Allium ursinum</i>					I
<i>Adoxa moschatellina</i>					IV
Espèces des QUERCO-FAGETEA					
<i>Hedera helix A</i>	II		I	V	
<i>Hedera helix h</i>	II	III			
<i>Hedera helix a</i>	I	II			
<i>Carex silvatica</i>	I				I
<i>Viscum album</i>		I			
<i>Anemone nemorosa</i>					I
<i>Poa nemoralis</i>					I
Espèces des ourlets nitrophiles (ARTEMISIETEA)					
<i>Rubus caesius</i>	V	V	V	III	III
<i>Urtica dioica</i>	IV	V	I	I	V
<i>Glechoma hederacea</i>	I		IV	IV	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	I	III	I	III	II
<i>Geum urbanum</i>	I		II	IV	V
<i>Galium aparine</i>		IV	I	I	V
<i>Calystegia sepium</i>	III	II			
<i>Heracleum spondylium</i>			I	I	II
<i>Torilis japonica</i>	I				
<i>Arctium minus</i>		I			
<i>Geranium robertianum</i>				I	II
<i>Alliaria officinalis</i>				I	III
<i>Aegopodium podagraria</i>					IV
Espèces des prairies hygrophiles (AGROSTIETALIA STOLONIFERA E)					
<i>Galium palustre</i>	IV	II	II	I	
<i>Deschampsia coespitosa</i>			V	IV	I
<i>Cardamine pratensis</i>	II	I	III	I	I
<i>Agrostis stolonifera</i>		I	IV	I	
<i>Carex otrubae</i>		III			
<i>Lysimachia nummularia</i>	II	I			
<i>Ranunculus repens</i>	II	I			I
<i>Mentha aquatica</i>	II				
<i>Fritillaria meleagris</i>		I			
<i>Epilobium parviflorum</i>		I			
<i>Potentilla reptans</i>		I			
<i>Pulicaria dysenterica</i>	I				

Espèces des mégaphorbiaies (FILIPENDULO-CALYSTEGIETEA)					
<i>Angelica sylvestris</i>	II	IV	II	I	I
<i>Filipendula ulmaria</i>	III	V	I		III
<i>Symphytum officinale</i>	II	IV			
<i>Valeriana officinalis</i>	II		II	I	II
<i>Eupatorium cannabinum</i>	I	II			
<i>Althaea officinalis</i>	I	I			
<i>Cirsium palustre</i>	II				
<i>Lythrum salicaria</i>		II			
<i>Malachium aquaticum</i>		II			
<i>Calystegia sepium a</i>	I	I			
<i>Epilobium hirsutum</i>		I			
<i>Thalictrum flavum</i>		I			
<i>Cirsium oleraceum</i>					I
Espèces des roselières (PHRAMITI-CARICETEA ELATAE)					
<i>Carex acutifloris/riparia</i>	III	III			
<i>Iris pseudacorus</i>	III	II			
<i>Phalaris arundinacea</i>	I	II			
<i>Scutellaria galericulata</i>	I	II			
<i>Solanum dulcamara</i>	I	I			
<i>Carex elata</i>	I				
<i>Carex paniculata</i>	I				
<i>Carex pseudocyperus</i>	I				
<i>Cladium mariscus</i>	I				
<i>Euphorbia palustris</i>	I				
<i>Phragmites australis</i>	I				
<i>Rumex conglomeratus</i>	I				
Diverses					
<i>Ajuga reptans</i>	I	I	I	I	I
<i>Atriplex hastata</i>	II	I			
<i>Berula erecta</i>	I				
<i>Bidens tripartita</i>	II	I			
<i>Calamintha officinalis</i>		I			
<i>Carex sp</i>		I			
<i>Cirsium arvense</i>		I			
<i>Conyza sp</i>		I			
<i>Dryopteris carthusiana</i>				I	I
<i>Elymus repens</i>	I				
<i>Galeopsis tetrahit</i>			I	I	
<i>Galium mollugo</i>		I			
<i>Graminée sp.</i>	II	I			
<i>Lonicera periclymenum</i>		I		I	
<i>Picris echioides</i>		I			
<i>Plantago major</i>		I			
<i>Poa sp</i>	I				
<i>Poa trivialis</i>	I	II			II
<i>Polygonum mite</i>		I			
<i>Polygonum persicaria</i>	I	I			
<i>Polygonum sp.</i>	I				
<i>Populus canescens juv</i>	I				
<i>Populus X juv</i>	I				
<i>Prunella vulgaris</i>	I				
<i>Ranunculus acris</i>	I	I			
<i>Taraxacum officinale</i>		I			

LEGENDE :

3 : Frênaie oxyphylle (Val de Seugne - 17, TERRISSE)

4 : Frênaie oxyphylle sous peupleraie extensive (ibidem)

UF (col 18) : ULMO-FRAXINETUM in SCHMITT § RAMEAU 1984, tableau III colonne 18

UF (col 18) : ULMO-FRAXINETUM in SCHMITT § RAMEAU 1984, tableau III colonne 19

AF (col 24) : AEGOPODIO-FRAXINETUM in SCHMITT § RAMEAU 1984, tableau III colonne 24.